

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action
2-2

Poursuivre la démarche engagée sur les « pôles gares » en intégrant une réflexion sur les services à créer autour des transports

OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES	Requalifier et aménager l'espace urbain à proximité des pôles gares. Assurer un rabattement efficace, qualitatif et répondant aux besoins des usagers et aux normes d'accessibilité et de sécurité pour l'ensemble des modes. Offrir des services connexes aux usagers (conciergerie, paniers bio, etc.).
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Validation des contrats de pôle pour amorcer les premières réalisations le cas échéant.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les études en cours sur les gares de Brétigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix et Breuillet pour formaliser un contrat de pôle. Identifier les besoins en services connexes aux transports pour les voyageurs. • Rechercher des financements et intégrer le coût de ces aménagements dans un Plan pluriannuel d'investissement (PPI). • Définir une politique de stationnement tous modes (y compris vélos) aux abords des gares. • Contractualiser des partenariats avec Île-de-France-Mobilités, la SNCF et les transporteurs routiers pour le fonctionnement des futures installations/services.
RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)	Délégation « Transports et déplacements ».
RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)	Direction générale adjointe « Environnement et réseaux » / Pôle transports.
PARTENAIRES ASSOCIÉS	Île-de-France Mobilités, villes, SNCF, transporteurs routiers, association d'usagers et de cyclistes, riverains, etc.